

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (selon le Règlement (CE) n° 1907/2006)

SENTEURS DES BOIS

Fiche du 11/12/2019 révision 14



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Identification du mélange :

Dénomination commerciale: SENTEURS DES BOIS

Code commercial: SENTEURS DES BOIS

1.2 Usages principaux de la substance/préparation et usages déconseillés

Usage recommandé : Composition parfumée pour usage industriel

Usages déconseillés : Pas pour l'ingestion

1.3 Données relatives au fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur:

CANDELIS
6 RUE GUTENBERG 44118 LA
CHEVROLIERE France Tél.:
33.02.40.30.06.29
Email: info@candelis.fr
www.candelis.fr

1.4 Numéro de téléphone pour les urgences

Société/Organisme : ORFILA (INRS)+33(0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1B Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre risque

2.2 Éléments de l'étiquette

Réglementation (CE) No 1272/2008 (CLP):

pictogrammes et indications de danger



Attention

Indications de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P264 Laver soigneusement la zone de contact avec la peau après manipulation

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Contient:

4-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE(Triplal)	Peut provoquer une réaction allergique
BOISAMBRENE FORTE ; FORMALDEHYDE CYCLODODECYL ETHYL ACETAL	Peut provoquer une réaction allergique
2-METHYLUNDECANAL	Peut provoquer une réaction allergique
EVERNYL ; METHYL ATRARATE	Peut provoquer une réaction allergique
TRANS-ANETHOLE	Peut provoquer une réaction allergique
METHOXY DICYCLOPENTADIENE CARBOXALDEHYDE	Peut provoquer une réaction allergique
EUGENOL	Peut provoquer une réaction allergique
ALPHA-PINENE	Peut provoquer une réaction allergique
BETA-PINENE	Peut provoquer une réaction allergique
D-LIMONENE	Peut provoquer une réaction allergique
FLORALOZONE;ALPHA,ALPHA-DIMETHYL-P-ETHYLPHENYLPROPANAL	Peut provoquer une réaction allergique
ISOCYCLOCITRAL	Peut provoquer une réaction allergique
BETA-CARYOPHYLLENE	Peut provoquer une réaction allergique
TERPINOLENE	Peut provoquer une réaction allergique
DELTA-3-CARENE	Peut provoquer une réaction allergique
EUCALYPTOL	Peut provoquer une réaction allergique

2.3 Autres risques

Aucun ingrédient PBT n'est présente

Autres risques : Aucun autre risque

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Données non disponibles

3.2 Préparations

Identification du mélange : Mélange de substances aromatiques

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Quantité	Dénomination	N° identification	Classification	Numéro d'enregistrement
5-10 %	4-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	CAS: 32210-23-4 EC: 250-954-9	Skin Sens. 1B, H317	01-2119976286-24/ -
1-5 %	2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE(Triplal)	CAS: 68039-49-6 EC: 268-264-1	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411; Eye Irrit. 2, H319	01-2119982384-28
1-5 %	1,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[2.2.1]HEPTAN-2-ONE;CAMPHOR	CAS: 76-22-2, 21368-68-3 EC: 200-945-0	Flam. Sol. 2, H228; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 2, H371; Acute Tox. 4, H302	01-2119966156-31/ -
1-5 %	DIPHENYL OXIDE	CAS: 101-84-8 EC: 202-981-2	Aquatic Chronic 2, H411; Eye Irrit. 2, H319	01-2119472545-33 / -
1-5 %	BOISAMBRENE FORTE ; FORMALDEHYDE CYCLODODECYL ETHYL ACETAL	CAS: 58567-11-6 EC: 261-332-1	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411	01-2119971571-34/-
1-5 %	ALLYL AMYL GLYCOLATE	CAS: 67634-00-8 EC: 266-803-5	Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	
1-5 %	2-METHYLUNDECANAL	CAS: 110-41-8 EC: 203-765-0	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 1, H410;	01-2119969443-29 / -

			Aquatic Acute 1, H400	
1-5 %	EVERNYL ; METHYL ATRARATE	CAS:4707-47-5 EC:225-193-0	Skin Sens. 1B, H317	01-2120762759-36 / -
1-5 %	ALPHA-CEDRENE	CAS:469-61-4 EC:207-418-4	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410, M:10	exempted
1-5 %	TRANS-ANETHOLE	CAS:4180-23-8 EC:224-052-0	Skin Sens. 1B, H317	01-2119979097-22 / -
1-5 %	CEDROL	CAS:77-53-2 EC:201-035-6	Aquatic Chronic 2, H411	01-2120790208-49 / -
0.1-1 %	METHOXY DICYCLOPENTADIENE CARBOXALDEHYDE	CAS:86803-90-9 EC:429-860-9 Index:605-034-00-5	Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411	01-0000017614-70/-
0.1-1 %	EUGENOL	CAS:97-53-0 EC:202-589-1	Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319	01-2119971802-33 / -
0.1-1 %	ALPHA-PINENE	CAS:80-56-8, 7785-26-4 EC:201-291-9	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	01-2119979519-16/-
0.1-1 %	BETA-PINENE	CAS:127-91-3, 18172-67-3 EC:204-872-5	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 1, H410; Aquatic Acute 1, H400	01-2119519230-54/-
0.1-1 %	D-LIMONENE	CAS:5989-27-5 EC:227-813-5 Index:601-029-00-7	Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Asp. Tox. 1, H304	01-2119529223-47 /-
0.1-1 %	FLORALOZONE; ALPHA,ALPHA-DIMETHYL-P-ETHYLPHENYLPROPANAL	CAS:67634-15-5 EC:266-819-2	Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1B, H317	exempted
0.1-1 %	ISOCYCLOCITRAL	CAS:1335-66-6 EC:215-638-7	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412	exempted
0.1-1 %	BHT ; BUTYLATED HYDROXYTOLUENE	CAS:128-37-0 EC:204-881-4	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	01-2119555270-46 / 01-2119480433-40 / -
0.1-1 %	BETA.-CEDRENE	CAS:546-28-1 EC:208-898-8	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410, M:10	
0.1-1 %	BENZYL BENZOATE	CAS:120-51-4 EC:204-402-9 Index:607-085-00-9	Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 2, H411; Aquatic Acute 1, H400	01-2119976371-33/-
0.1-1 %	BETA-CARYOPHYLLENE	CAS:87-44-5 EC:201-746-1	Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1B, H317	01-2120745237-53/-
0.1-1 %	TERPINOLENE	CAS:586-62-9 EC:209-578-0	Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 1, H410; Aquatic Acute 1, H400	01-2119982324-34 / -
0.1-1 %	DELTA-3-CARENE	CAS:13466-78-9 EC:236-719-3	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410, M-Chronic:1, M-Acute:1	exempted
0.1-1 %	CAMPHENENE	CAS:79-92-5 EC:201-234-8	Flam. Sol. 2, H228; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Acute 1, H400;	01-2119446293-40 / -

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premier secours**

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne provoquer pas de vomissement, consulter un médecin tout en montrant les FDS et les étiquettes de dangerosité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Irritation des yeux

Dommages aux yeux

Irritation cutanée

Érythème

4.3 Indication de l'éventuelle nécessité d'une consultation médicale immédiate et d'un traitement spécial

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Information générale:

Etant tous considérés comme de potentiels poisons, consulter immédiatement un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2 Risques particuliers comportés par la substance ou la préparation

Ne pas inhaller les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3 Précaution pour les sapeurs-pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1 Précautions, dispositifs de protection individuelle et procédures d'urgence**

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2 Mesures de précaution de type environnemental

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement: tout absorbant utilisé pour le nettoyage de liquide renversé doit être jeté rapidement selon la réglementation locale. Nettoyer la zone touchée pour éviter tout risque de contamination ou accident.

Laver à l'eau abondante.

6.4 Renvoyer à d'autres paragraphes

Voir également les paragraphes 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter toute inhalation de vapeurs et de fumées.

Porter l'équipement de protection adapté tels que des gants, des lunettes et des masques si besoin

Ne pas fumer. Eviter toute source d'ignition

Eviter toute exposition à de hautes températures durant la fabrication

Ne pas ingérer ou appliquer sur la peau. Suivre de bonnes règles d'hygiène

Maintenir une ventilation adaptée à l'endroit où le produit est manipulé.

Les vêtements contaminés devront être changés avant d'entrer dans les zones de restauration.

Voir aussi la section 8 pour l'équipement de protection recommandé.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Rangé dans un boîtier bien fermé dans un lieu frais, sec et bien ventilé

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Recommandations

Aucune utilisation particulière

Solutions spécifiques pour le secteur industriel

Aucune utilisation particulière

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Liste des composants contenus dans la formule avec une valeur OEL

Composant	Type OEL	pays	Ceiling	A long terme mg/m3	Long Terme ppm	A court terme mg/m3	A court terme ppm	Fonctionne ment	Remarque
1,7,7- TRIMETHYLBICYCLO [2.2.1]HEPTAN-2- ONE;CAMPHOR	ACGIH				3		2		
DIPHENYL OXIDE	ACGIH				2		1		
ALPHA-PINENE	ACGIH						20		
BETA-PINENE	ACGIH						20		
BHT ; BUTYLATED HYDROXYTOLUENE	ACGIH					2			
DELTA-3-CARENE	ACGIH						20		

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Dans les endroits où la ventilation n'est pas adaptée à empêcher l'inhalation de substances, utiliser des appareils de respiration adaptés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques générales

Aspect et couleur: Liquide Jaune

Odeur: Conforme
Seuil d'odeur : Données non disponibles
pH: Données non disponibles
Point de fusion/congélation: Données non disponibles
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: Données non disponibles
Point éclair: 81.7 °C (179 °F)
Vitesse d'évaporation : Données non disponibles
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : Données non disponibles
Densité des vapeurs: Données non disponibles
Densité relative: 0.960 g/ml
Hydrosolubilité: Données non disponibles
Liposolubilité: Données non disponibles
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Données non disponibles
Température d'auto-allumage : Données non disponibles
Température de décomposition: Données non disponibles
Viscosité: Données non disponibles
Propriétés explosives: Données non disponibles
Propriétés comburantes: Données non disponibles
Inflammabilité (solide, gaz): Données non disponibles
Gravité spécifique @ 20°C = 0.962
Pression de vapeur (mm Hg @ 20°C) Données non disponibles
Indice de réfraction @20°C = 1.465

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable en conditions normales

10.2 Stabilité chimique

Données non disponibles

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4 Conditions à éviter :

Stable dans des conditions normales.

10.5 Matériaux incompatibles :

Aucune en particulier.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le mélange :

- | | |
|---|--|
| a) toxicité aiguë | Non classé |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| b) corrosion cutanée/irritation cutanée | Le produit est classifié : Skin Irrit. 2(H315) |
| c) lésions oculaires graves/irritation oculaire | Non classé |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| d) sensibilisation respiratoire ou cutanée | Le produit est classifié : Skin Sens. 1B(H317) |
| e) mutagénicité des cellules germinales | Non classé |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| f) cancérogénicité | Non classé |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| g) toxicité pour la reproduction | Non classé |

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains Non classé organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains Non classé organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

4-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE

LD50 Oral Rat = 5 g/kg

1,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[2.2.1]HEPTAN-2-ONE;CAMPHOR

LD50 Oral Mouse = 1310 mg/kg

DIPHENYL OXIDE

LD50 Oral Rat = 2450 mg/kg

LD50 Skin Rabbit > 5000 mg/kg

BOISAMBRENE FORTE ; FORMALDEHYDE CYCLODODECYL ETHYL ACETAL

LD50 Oral Rat > 5 g/kg

LD50 Skin Rabbit > 5 g/kg

2-METHYLUNDECANAL

LD50 Oral Rat > 5 g/kg

LD50 Skin Rabbit > 10 g/kg

TRANS-ANETHOLE

LD50 Oral Rat = 2090 mg/kg

CEDROL

LD50 Skin Rabbit > 5 g/kg

METHOXY DICYCLOPENTADIENE CARBOXALDEHYDE

LD50 Oral Rat = 2800 mg/kg

LD50 Skin Rabbit > 2 g/kg

EUGENOL

LD50 Oral Rat = 1930 mg/kg

ALPHA-PINENE

LD50 Oral Rat = 2100 mg/kg

LD50 Skin Rat > 5000 mg/kg

BETA-PINENE

LD50 Oral Rat = 4700 mg/kg

D-LIMONENE

LD50 Oral Rat = 4400 mg/kg

LD50 Skin Rabbit > 2000 mg/kg

FLORALOZONE;ALPHA, ALPHA-DIMETHYL-P-

LD50 Skin Rabbit > 5 g/kg

ISOCYCLOCITRAL	LD50 Oral Rat = 4500 mg/kg
BHT ; BUTYLATED HYDROXYTOLUENE	LD50 Oral Rat = 890 mg/kg
BENZYL BENZOATE	LD50 Skin Rabbit = 4000 mg/kg LD50 Skin Rat = 4000 mg/kg LD50 Oral Rat = 1700.00000 mg/kg
TERPINOLENE	LD50 Oral Rat = 4390 mg/kg
DELTA-3-CARENE	LD50 Oral Rat = 4800 mg/kg
CAMPHENENE	LC50 Inhalation Rat = 17100 mg/m ³ 1h LD50 Oral Rat > 5000 mg/kg LD50 Skin Rabbit > 2500 mg/kg
EUCALYPTOL	LD50 Oral Rat = 2480 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Informations écotoxicologiques:

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Liste des propriétés éco-toxicologiques du produit

Le produit est classifié : Aquatic Chronic 2(H411)

Liste des composants écotoxicologiques

Composant	N° identification	Données Ecotox
4-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	CAS: 32210-23-4 - EINECS: 250-954-9	EC50 Daphnia magna = 9.6 mg/L 24 Hr LC50 Fish Leuciscus idus = 15.5 mg/L 48 Hr - static
DIPHENYL OXIDE	CAS: 101-84-8 - EINECS: 202-981-2	LC50 Daphnia magna = 0.11 mg/L 48 Hr - 0.11 - 1.1 LC50 Fish Pimephales promelas = 4 mg/L 96 Hr - flow-through
ALPHA-CEDRENE	CAS: 469-61-4 - EINECS: 207-418-4	LC50 Fish Pimephales promelas = 4 mg/L 96 Hr - static 4-7.9 EC50 Daphnia magna = 0.04400 mg/L 48 Hr
ALPHA-PINENE	CAS: 80-56-8, 7785-26-4 - EINECS: 201-291-9	LC50 Daphnia magna = 41 mg/L 48 Hr LC50 Fish Pimephales promelas = 0.28 mg/L 96 Hr - static
D-LIMONENE	CAS: 5989-27-5 - EINECS: 227-813-5 - INDEX: 601-029-00-7	LC50 Fish Pimephales promelas = 0.619 mg/L 96 Hr - flow-through 0.619-0.796

BHT ; BUTYLATED HYDROXYTOLUENE	CAS: 128-37-0 - EINECS: 204-881-4	LC50 Fish Oncorhynchus mykiss = 35 mg/L 96 Hr EC50 Daphnia 69.90000 mg/L 48h
CAMPHENENE	CAS: 79-92-5 - EINECS: 201-234-8	EC50 Algae Desmodesmus subspicatus > 0.42 mg/L 72H LC50 Fish Oryzias latipes = 5 mg/L 48 Hr EC50 Daphnia Daphnia magna = 22 mg/L 48 Hr
EUCALYPTOL	CAS: 470-82-6 - EINECS: 207-431-5	EC50 Algae Desmodesmus subspicatus > 1000 mg/L 72H LC50 Fish Brachydanio rerio = 0.72 mg/L 96 Hr - flow-through LC50 Fish Brachydanio rerio = 150 mg/L 96 Hr - static LC50 Fish Pimephales promelas = 95.4 mg/L 96 Hr - flow-through 95.4-109

12.2 Persistance et dégradabilité

Données non disponibles

12.3 Potentiel de bio-accumulation

Données non disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Données non disponibles

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucun ingrédient PBT n'est présente

12.6 Autres effets nocifs

Données non disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU :

3082

14.2 Nom d'expédition ONU approprié :

ADR-Nom expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(2-METHYLUNDECANAL - ALPHA-CEDRENE)

IATA-Nom expedition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(2-METHYLUNDECANAL - ALPHA-CEDRENE)

IMDG-Nom expedition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(2-METHYLUNDECANAL - ALPHA-CEDRENE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

ADR-Routier: 9

IATA-Classe: 9

IMDG-Classe: 9

14.4 Groupe d'emballage :

Route et Rail (ADR-RID):

exempté d'ADR: No

ADR-Etiquette: 9

ADR-Groupe de colisage: III

ADR-Numéro supérieur: 90

Air (IATA) :

IATA-Avion passagers: 964
IATA-Avion cargo: 964
IATA-Etiquette: 9
IATA-Groupe de colisage: III
Par courrier: -
Par poste aerienne: 9L
Provisioning IATA spécial: A97 A158 A197

Mer (IMDG)

IMDG-Groupe de colisage: III
Code IMDG-rangement: Category A
IMDG-Arrimage Note: -
IMDG-Sub-risque: -
Provisioning IMDG spécial: 274 335 969
IMDG-Page: N/A
IMDG-Etiquette: N/A
IMDG-EMS: F-A, S-F
IMDG-MFAG: N/A

14.5 Risques environnementaux

Composant toxique le plus présente : 2-METHYLUNDECANAL
Qté d'ingrédients toxiques : 12.12
Qté d'ingrédients très toxiques : 8.34
Polluant marin: Oui
Données non disponibles

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

* Remarque: Dans les contenants de 119 gallons ou moins, ce produit n'est pas réglementé par la loi D.O.T. - Transport terrestre terrestre.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Données non disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Normes sur la santé, la sécurité et la protection de l'environnement/législation spécifique de la substance ou de la préparation

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013
Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.
Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)
Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)
Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)
Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)
Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)
Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)
Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)
Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)
Règlement (UE) 2015/830
Dispositions selon les directives 82/501/CE, 96/82/CE(Seveso bis), 2003/15/CE(Seveso ter):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1	Exigences relatives au seuil bas (tonnes)	Exigences relatives au seuil haut (tonnes)
le produit appartient à la catégorie: E2	200	500

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

SECTION 16: Autres informations

Code	Description
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes .
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code	Classe de danger et catégorie de danger	Description
2.6/3	Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
2.7/2	Flam. Sol. 2	Matière solide inflammable, Catégorie 2
3.1/4/Inhal	Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
3.1/4/Oral	Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
3.10/1	Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
3.2/2	Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
3.3/2	Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
3.4.2/1B	Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
3.8/2	STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 2
4.1/A1	Aquatic Acute 1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C1	Aquatic Chronic 1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C2	Aquatic Chronic 2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2
4.1/C3	Aquatic Chronic 3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
3.2/2	Méthode de calcul
3.4.2/1B	Méthode de calcul
4.1/C2	Méthode de calcul

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues de sources actualisées et réputées fiables. Cependant, ces données sont fournies sans garantie, exprimée or implicite, concernant leur exactitude. Il en va de la responsabilité de l'utilisateur d'une part de déterminer les conditions sûres pour l'utilisation de ce produit et d'autre part d'assumer la responsabilité en cas de perte, de blessure, de dommages, ainsi que les éventuels frais résultant de la mauvaise utilisation de ce produit.

Paragraphes modifiés de la révision précédente:

- 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
- 2. DESCRIPTION des risques
- 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
- 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
- 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
- 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
- 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM SENTEUR DES BOIS – 6PHG0082

Mis à jour : 23/10/2024

Les standards IFRA concernant les restrictions d'utilisation sont basés sur des évaluations de la sécurité réalisées par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont appliqués par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de parfum est faite selon les normes de sécurité contenues dans la section correspondante du Code de bonnes pratiques de l'IFRA. Le client a l'entièr responsabilité d'assurer la sécurité du produit final (contenant ce parfum) par la réalisation d'essais supplémentaires si nécessaire.

Nous attestons que le produit ci-dessus est en conformité avec les standards de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 50ème amendement), à condition qu'il soit utilisé dans les classes suivantes aux concentrations maximales indiquées : voir pages suivantes.

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

CATEGORIE 1 - Nous contacter

Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.)
Jouets pour enfants

CATEGORIE 2 – 3.20%

Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant cologne, etc.)
Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)

CATEGORIE 3 – 16.07%

Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante
Maquillage pour le visage et fond de teint
Démaquillant pour le visage et les yeux
Bandes pour les pores du nez
Lingettes ou mouchoirs rafraîchissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps
Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes)
Masques pour le visage et le contour des yeux

CATEGORIE 4 – 60%

Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.)
Bracelets parfumés
Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques
Tampons parfumés, emballages en aluminium
Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques

CATEGORIE 5A – 15.20%

Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types
Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres)
Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau)
Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)
Lotion tonique
Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage
Crème pour les mains
Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc.
Désinfectants pour les mains

CATEGORIE 5B – 15.20%

CATEGORIE 5C – 15.20%

Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés

CATEGORIE 5D – 5.20%

CATEGORIE 6 - Nous contacter

Dentifrice
Bain de bouche, y compris les vaporiseurs pour l'haleine
Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM SENTEUR DES BOIS – 6PHG0082

Mis à jour : 23/10/2024

CATEGORIE 7A – 16.07%

Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer

CATEGORIE 7B – 16.07%

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.)

Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)

Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage

Shampoing - Sec (shampoing sans eau)

Désodorisant pour cheveux

CATEGORIE 8 – 5.20%

Lingettes intimes

Tampons

Lingettes pour bébés

Papier toilette (humide)

CATEGORIE 9 – 100%

Pain de savon

Shampoing de tout type

Nettoyant visage (à rincer)

Après-shampoing (à rincer)

Savon liquide

Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types

Savon, bain, shampoing pour bébés

Gels, mousse, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain

Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain)

Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousse, etc.)

Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique

Shampoing pour animaux de compagnie

CATEGORIE 10A – 23.97%

Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés)

Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks)

Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés)

Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.)

Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés

Kits de nettoyage à sec

Lingettes pour la lunette des toilettes

Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes

Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus)

Cire pour sols

Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc.

CATEGORIE 10B – 56.12%

Aérosols pour animaux – aérosols appliqués sur des animaux de tous types

Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes

Aérosols insecticides

CATEGORIE 11A – 5.20%

Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets interlabiaux classiques pour l'hygiène féminine

Langes (pour bébés et adultes)

Culotte, serviette d'incontinence pour adultes / Papier toilette (sec)

CATEGORIE 11B – 5.20%

Collants avec crème hydratante / Chaussettes, gants parfumés

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM SENTEUR DES BOIS – 6PHG0082

Mis à jour : 23/10/2024

Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)

Serviettes / Papier absorbant

Sacs de blé

Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical

Fertilisants, solides (pellets ou poudre)

CATEGORIE 12 - 100%

Bougies de tous types (y compris dans un contenant)

Détergents textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)

Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide, livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)

Systèmes d'alimentation en air

Litière pour chat

Coques de téléphone

Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour

Sèche-linge, poudres pour tapis)

Combustibles

Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols

Bâtons d'encens

Produit vaisselle et désodorisants – pour lave-vaisselle

Jeux olfactifs / Peintures

Articles en plastique (hormis jouets)

Grattez et sentez / Pack de senteurs

Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)

Cires pour chaussures

Blocs pour cuvette (toilette)